




# NON À LA RÉGRESSION DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION !

## Projet de Loi de Finances 2026 : un recul historique du droit à la formation..

**Vous le saviez ?** Le Gouvernement prévoit :

**Un reste à charge de 150 €** pour TOUTES les formations CPF, même pour les plus précaires !

• **Des plafonds baissés :**

-  1500 € pour la plupart des certifications complémentaires (langues, numérique..)
-  1600 € tous les 5 ans pour un bilan de compétences (au lieu de tous les 2 ans auparavant)
-  900 € pour le permis de conduire avec obligation de cofinancement pour les salarié-es

- **Accès complexifié**, démarches rallongées
- **Fin de la formation universelle pour tous** : seuls ceux qui peuvent payer pourront se former !

**Ce qui est en jeu :**

- Le droit de se former librement et tout au long de la vie ;
- La possibilité de changer de métier, d'évoluer, de sécuriser son emploi ;
- L'égalité d'accès à la formation pour rendre effectives les reconversions professionnelles.

**Salariés, précaires, jeunes, en reconversion : qui pourra encore se former demain ?**

### **POURQUOI LA FNME-CGT DIT NON ?**

**1** La formation professionnelle doit rester un DROIT UNIVERSEL

Le CPF a été créé pour garantir à tous l'accès à la formation, sans discrimination financière.






**2** Les plafonds et restes à charge aggravent les INÉGALITÉS

Beaucoup devront renoncer, faute de moyens, alors que la formation est essentielle dans un monde du travail en constante mutation.

**3** Le transfert aux individus d'une part croissante du financement est inacceptable

Ce sont les entreprises et l'ensemble de la collectivité qui doivent garantir ce droit, pas les seuls salarié-es.

### **NOUS REVENDIQUONS :**

-  La suppression immédiate du reste à charge
-  Le retour à un financement mutualisé et solidaire de la formation professionnelle
-  Le maintien des plafonds actuels pour garantir de vraies opportunités de formation
-  Un contrôles accrus contre les fraudes MAIS accès simplifié pour tous
-  Un CPF effectif, ouvert et accessible pour toutes et tous

**EXIGEONS LE RETRAIT DE CES MESURES INJUSTES !**

**MOBILISEZ-VOUS AVEC LA FNME CGT POUR DÉFENDRE VOS DROITS**